



Moulins-Engilbert

Informations municipales

Janvier 2022

Une nouvelle année vient de s'ouvrir.

Malgré le contexte sanitaire toujours difficile, je souhaite qu'elle vous apporte joie et satisfactions et surtout qu'elle vous garde en excellente santé. Ce sont mes vœux les plus chers et ceux de l'ensemble de l'équipe municipale pour chacun et chacune d'entre vous.

Gardons confiance! Notre commune est riche de femmes et d'hommes attachés à la faire vivre : artisans, commerçants, associations,... et la municipalité restera à leurs côtés.

Notre commune est riche également de sa jeunesse et nous sommes attentifs à ce qu'elle trouve sa place dans les actions que nous entreprenons.

Plus que jamais nous devons rester unis et solidaires pour mener à bien les projets qui participeront au développement et à l'attractivité de notre territoire. Même s'il faut établir des priorités et gérer des urgences, l'équipe municipale a pour seule ambition d'œuvrer dans l'intérêt de tous.

A vous tous, Moulinois et Moulinoises, je renouvelle mes vœux pour une très belle année 2022.

Serge DUCREUZOT

Maire de Moulins-Engilbert

INFORMATIONS PRATIQUES

PERMANENCES DES ÉLUS

Chaque samedi matin de 10 heures à 12 heures, les adjoints sont présents en mairie sur rendez-vous.

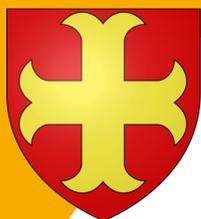
Renseignement à l'accueil de la mairie 03.86.84.21.48

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

| | |
|----------------------|---|
| Du lundi au vendredi | Le matin de 8 h 30 à 12 h. L'après-midi de 14 h à 17 h 30. |
| Samedi | Le matin de 8 h 30 à 12 h. |

mairie-moulins-
engilbert@orange.fr


Petites villes
de demain



Le Bon Laboureur

Les travaux de rénovation ont repris de façon intense depuis le début de cette année 2022. Après un ralentissement fin 2021 dû à l'anticipation des travaux de rénovation du deuxième étage (3 logements et un studio), l'aménagement des meublés de tourisme (1er étage) semble en bonne voie d'achèvement. Le maçon initialement retenu ne pouvant réaliser les aménagements nécessaires, c'est l'entreprise Charon qui a réalisé cette phase de travaux.

Le restaurant situé au rez-de-chaussée de l'immeuble est quant à lui presque opérationnel, il reste à finaliser l'organisation de la cuisine.

La future terrasse située côté cour et l'ensemble des aménagements extérieurs sont en voie de finition également grâce à l'entreprise Maingaud venue suppléer un lot défaillant.

Des échanges sont en cours avec un futur repreneur intéressé par la gérance de l'ensemble de l'immeuble.

Nous œuvrons pour que 2022 voit enfin l'ouverture du « BON LABOUREUR ».



Rénovation des vestiaires du terrain de foot

Les équipements annexes au terrain de football (vestiaires, buvette,...), abîmés par le temps pour les uns, vétustes pour les autres, font l'objet d'un projet de restructuration complète.

Les vestiaires existants, rénovés à plusieurs reprises ne correspondent plus aux normes de la Fédération Française de Football et pourraient à terme compromettre la pratique sportive de nos équipes locales.

Plusieurs rencontres avec les responsables de l'USM Football, du District de la Nièvre et de la Ligue de Bourgogne de Football ont permis d'établir les espaces correspondant aux réglementations en vigueur pour la pratique sportive.

Des contraintes architecturales, liées à la

présence à proximité du couvent des Picpus sont toutefois à prendre en compte dans ce projet de rénovation.

Une construction nouvelle verra le jour pour remplacer l'ensemble actuel et permettra d'accueillir toutes les équipes dans de très bonnes conditions.

La phase de diagnostic a d'ores et déjà été réalisée. Le bureau d'architecte Olivier ROUYER chargé de la maîtrise d'œuvre a été retenu, permettant à ce projet de progressivement se réaliser.



Transformation de l'ancien Point I en Médiathèque

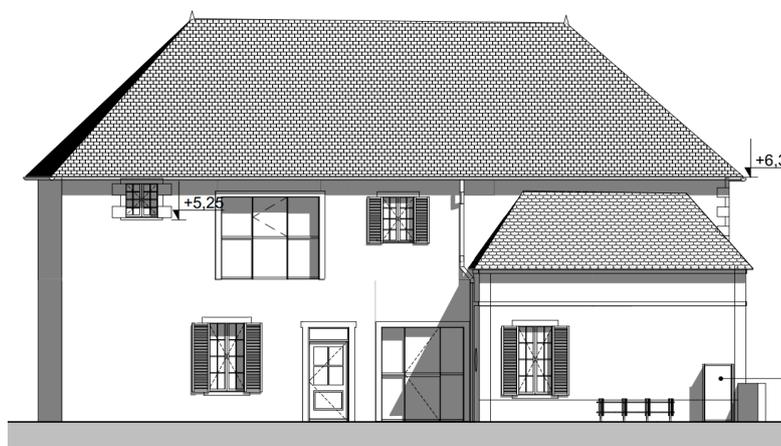
L'accessibilité de la bibliothèque située actuellement à l'étage de la Mairie ne correspond plus aux besoins et limite le développement de nouvelles activités.

La création d'une médiathèque vise à proposer un espace convivial associant une offre de services diversifiée (bibliothèque, espace informatique, espace de consultation de périodiques...) et proposant de devenir un lieu culturel de proximité pour la pratique musicale, des conférences ou des expositions culturelles.

Des visites de médiathèques nouvellement créées à Saint Eloi et Donzy ont été réalisées par les élus et les bénévoles animant la bibliothèque. Ces visites accompagnées de la responsable de la bibliothèque départementale ont permis d'identifier des aménagements indispensables dans une médiathèque, ainsi que des modèles de fonctionnement différents sur lesquels nous pourrons nous appuyer pour notre projet.

L'ancien point I situé dans la cour de la Mairie accueillera cette nouvelle structure.

L'architecte chargée de conduire les opérations de travaux a été recrutée, il s'agit de Mme Nicole RAYMOND KNEIPER. Les premières rencontres ont été consacrées à la définition des différents espaces de la future médiathèque. Les travaux débuteront dès la réception des accords de subventions nécessaires au financement de cet investissement.



Voirie

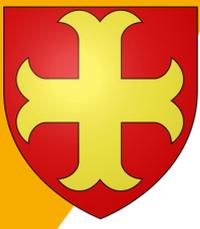
Tous les travaux prévus au programme 2021 ont été réalisés.

Ainsi, les chemins de « La Villa », du « Canou » (côté Marché au Cadran) et les routes de « la Fontaine » à Commagny, de Vilaine et de la Grande Sauve ont été rénovés de manière adaptée.



L'ensemble des travaux représente un investissement de 108 029, 47 Euros TTC.

Une partie de l'enveloppe 2022 sera destinée à la rénovation des trottoirs qui le nécessitent. L'autre partie ira en direction des chemins qui seront les plus endommagés en sortie d'hiver.



Une Maison des internes à Moulins-Engilbert

Attirer de nouveaux professionnels de santé, c'est l'objectif de la municipalité en participant à la création de la maison des internes à Moulins-Engilbert.

Cette première maison des internes rurale permet déjà l'accueil de plusieurs internes en médecine pour leur stage de 7ème et 8ème année chez les médecins généralistes de Moulins-Engilbert, Château-Chinon et Châtillon En Bazois.

Sollicitée par la communauté de communes Morvan Sommets et Grands Lacs, l'association ASEMO et l'association des jeunes médecins généralistes de Bourgogne, la municipalité a répondu favorablement par la mise à disposition de l'ancienne perception. Trois chambres et des espaces communs sont proposés aux futurs professionnels de santé souhaitant découvrir notre territoire et des terrains de stage en ruralité.

En moins d'une semaine, la mobilisation de tous, élus, services techniques, entreprises et habitants, a permis la remise en fonctionnement, l'aménagement et l'ameublement de la maison. Que l'engagement et la générosité de tous soient ici remerciés.

Le projet de l'association ASEMO prévoit en outre des cours pour les futurs professionnels de santé sur des thèmes variés un mardi sur deux.

Nous œuvrons tous pour que ces conditions d'accueil et de formation favorables puissent donner des envies d'installation.



Repas des aînés

Cette année, la Mairie et le Centre Communal d'Action Social ont pu à nouveau organiser le traditionnel repas de nos Aînés en présentiel pour toutes les personnes âgées de 74 ans ou plus, domiciliées à Moulins-Engilbert, fin novembre 2021.

Environ 120 personnes étaient présentes, et pour la première fois cette année, le service à été effectué par un groupe d'élèves de Terminale Baccalauréat Professionnel du

Lycée des Métiers François Mitterrand de Château Chinon. (lyc58-fmitterrand.ac-dijon.fr)

Les convives ont pu déguster et découvrir « la Cabrache du Morvan ». Cette tomme du Morvan, commercialisée depuis octobre dernier est née de la contraction des mots caprin, brebis et vache. 14 producteurs, dont 7 labellisés actuellement peuvent vendre leur production de ces 3 tommes sous ce nom, après un affinage de 10 semaines sur des planches de Douglas.



Une nouvelle gendarmerie à l'étude

La gendarmerie située rue Jules MIOT est actuellement composée de deux corps de bâtiments avec une partie administrative et une partie casernement qui peut accueillir jusqu'à 5 familles de gendarmes.

Ces locaux ne correspondant plus aux attentes et étant énergivore, ils ne facilitent pas le recrutement de nouveaux gendarmes. Pour qu'un casernement soit un facteur d'attractivité pour une commune, il convient aujourd'hui de proposer des logements individuels avec

Fleurissement

Cette année nous avons entrepris de constituer des jardinières « durables », heuchères, sauges, agastaches, verveines..., celles-ci étant à l'abri pour l'hiver, nous espérons pouvoir les réemployer pour la saison prochaine.

Les dons de plantes vivaces par nos concitoyens nous ont permis de commencer à fleurir quelques pieds de murs dans notre village et aussi d'augmenter la dotation des prix de fleurissement de 500 €, nous les en remercions. En effet, bien que cela ne représente pas une grosse somme pour chacun, globalement ce sont près de 1700 € de prix qui ont été remis le 20 novembre aux lauréats lors d'un moment convivial autour d'un buffet campagnard à la salle polyvalente, nous avons bien fait d'en profiter !

Des bacs ont été disposés rue St Jacques, des lavandes, des rosiers y ont été installés, en fin d'été. Des lilas, iris, abélias ont été plantés au fond de la cour des ateliers municipaux afin de masquer côté « chemin du canada » le matériel et les véhicules qui y

terrain.

Ces constats partagés avec le Directeur du groupement de gendarmerie départemental ont conduit le conseil municipal à valider à l'unanimité le principe de construction de nouveaux bâtiments comprenant des locaux administratifs ainsi que 2 T3, 2T4 et un studio.

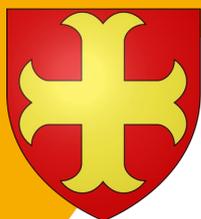
La recherche de terrain en cours est préalable à ce projet.

sont entreposés. Quartier « salle Po », un carré aromatique sera installé au printemps à l'entrée du camping, d'autres plantations ont été faites sur cette zone, d'autres sont encore prévues, les petits pommiers d'ornement mis en place à l'automne 2020 commencent timidement à produire leurs couleurs hivernales, il faudra quelques années pour qu'ils égalent leurs aînés de la place Louis Lepère.

Un projet de verger conservatoire est en cour d'élaboration et devrait voir le jour à l'automne 2022, d'une part au « pré yvon » d'autre part à « la Brosse » et au plan d'eau.

Nous comptons sur vous pour penser à notre village lorsque vous faites du ménage dans vos vivaces, que vous êtes embarrassés par un arbuste..., ne jetez pas, nous leur donnerons une deuxième vie, mais aussi si vous avez des suggestions à nous faire concernant le fleurissement, n'hésitez pas.

Remerciements à nos concitoyens jardiniers et à nos employés municipaux qui contribuent à embellir notre beau village, sans vous rien ne serait possible.



Des nouvelles consignes de tri plus simples

Depuis le 1er janvier 2022, de nouvelles consignes de tri sont en place pour simplifier le tri des emballages plastiques.

Les sacs jaunes vont se remplir plus rapidement. Pot de yaourt, de crème fraîche, film plastique, sac plastique, barquette de viande, de charcuterie, de poisson ((plastiques ou aluminium), boîte de cacao en poudre, paquet de chips, pot de fleurs en plastique, pot de glace plastique, sachet alimentaire, boîte de lessive, berlingot d'adoucissant, de javel, de lessive et bien sûr comme avant, toutes les briques

alimentaires, les aérosols, les boîtes de conserves, les boîtes en carton, bouteilles plastique alimentaires ou d'hygiène ainsi que les couvercles des pots en verre sont destinés à être recyclés et à être jetés dans le sac jaune !

Pour les sacs roses ce sera plus simple, il ne vous restera que les cotons, cotons tiges, mouchoirs, masques, couches, lingettes, gants en plastiques, sacs aspirateur et litière.

Un nouveau guide vous sera fourni en même temps que la distribution des sacs au printemps. Vous avez un doute, une question, n'hésitez pas à contacter le service des déchets ménagers au 03.86.30.77.66.

Plus d'infos sur www.goupitri.fr



Recensement 2022

Le recensement de la population qui devait être réalisé en 2021 a été reporté à 2022 compte tenu de la pandémie. La collecte sera réalisée entre le 20 janvier et le 19 février par quatre agents recenseurs. Il s'agit de :

- Madame Angélique GRAILLOT
- Madame Christine LANGEVIN
- Madame Jocelyne LOISEAU
- Madame Sylvie MOUSSY

Des documents seront déposés dans les boîtes aux lettres avec toutes les indications pour répondre soit par document « papier » soit sur internet.

Nous vous remercions pour votre participation.

Recensement de la population 2022

C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain
Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur Internet !
Des codes vous seront remis par votre mairie pour vous recenser à compter du 20 janvier 2022.

C'est sûr : vos données sont protégées
Elles restent confidentielles. Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclament de l'argent.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le-recensement-et-moi.fr ou auprès de votre mairie.

PHOTIE PIRENAT

Le Programme d'Intérêt Général (PIG) accompagne l'amélioration de l'habitat.

Porté par le Conseil Départemental de la Nièvre, le PIG apporte une aide financière aux propriétaires souhaitant réaliser des travaux sur l'un ou plusieurs de ces trois volets:

- la lutte contre la précarité énergétique
- la lutte contre l'habitat indigne et dégradé
- l'autonomie et le maintien à domicile.

La communauté de communes Bazois Loire Morvan participe désormais à ce dispositif. En complément des aides de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) et du Conseil Départemental de la Nièvre, elle attribue une aide de 4% du montant des travaux engagés dans le cadre du PIG sur les volets précités. La subvention accordée est plafonnée à 1000 € par dossier.

Le PIG prend fin le 31 décembre 2022 mais pourra être renouvelé.

Nièvre Renov permet aux particuliers de bénéficier d'un accompagnement gratuit et indépendant depuis la réflexion jusqu'à la réalisation des travaux.

Contacts Nièvre RENOV

Un numéro unique: 03.86.60.58.70

mail: nievre.renov@nievre.fr

www.nievrerenov.fr



Salle Multisports Avenue Perricaudet

Une convention à été signée mi novembre 2021 avec 3 associations sportives de Moulins Engilbert. L'association CAPS (Club d'activité Physique pour les séniors), CFAMME (Club de Force Athlétique et Musculation de Moulins-Engilbert) et l'USM Marcel Nivault Musculation.

Avec cette convention, un planning d'occupation de la salle à été convenu avec les présidents des associations (affiché à la salle et disponible en Mairie)

Même si la volonté de la municipalité a toujours été de pouvoir ouvrir cette structure à tous, la signature de cette convention a nécessité de nombreuses réunions de concertation, discussions, participant au retard de cette signature. Notre volonté d'une parfaite équité entre les associations et la recherche d'une solution consensuelle étaient à ce prix.

Nous espérons vivement qu'une entente amicale et en bonne intelligence puisse à nouveau exister afin que cette salle accueille le plus grand nombre de personnes désireuses de pratiquer une activité sportive.

Pratique musicale, donnez-nous votre avis

Un questionnaire réalisé en direction des enfants fréquentant l'école primaire pour recenser celles et ceux intéressés par une initiation à la pratique musicale, nous a permis d'identifier quelques demandes.

Les réponses données concernent des jeunes moulois mais aussi des jeunes de nos communes voisines.

Une solution cohérente est recherchée avec les élus de ces communes, soit au niveau du regroupement pédagogique, soit au niveau de la communauté de communes Bazois Loire Morvan.

Afin d'étoffer ce diagnostic et recenser l'ensemble des habitants intéressés par la pratique musicale, individuelle ou collective, nous vous remercions de nous contacter directement en mairie au 03.86.84.21.48

Une exposition des artistes Moulois en préparation

Trois associations - «La Confrérie de St Eloi», «Les Amis du Vieux Château» et «Les Amis du Musée de l'Elevage et du Charolais» - envisagent l'organisation, à la fin de l'été, d'une exposition artistique.

Ce projet vise à mettre en valeur les œuvres d'artistes Moulois, actuels ou disparus.

Pour cela, les artistes intéressés ainsi que les personnes qui possèdent des œuvres d'artistes disparus (tableaux, poteries,...), peuvent se faire connaître dès que possible auprès de:

- Marie-Jeanne BROSSARD (tél 03.86.78.45.46
- Jacques PERRAUDIN (tél 03.86.84.23.55
- Philippe RAULT (tél 03.86.84.22.54)

Comice Agricole 2022

Après deux années sans comice pour cause de COVID, la Société d'Agriculture de la Nièvre a donné son feu vert pour l'organisation en 2022 sous réserve des nouvelles réglementations et de l'évolution de la crise sanitaire.

Ce sont donc les dates des 5, 6 et 7 août 2022 qui ont été choisies par l'équipe d'Alain GUINOT, Président du Comice. Le thème retenu en 2020 reste d'actualité et ce sera les «îles du monde » qui seront le fil conducteur des animations.

Trois journées de fêtes : le vendredi (animaux, expositions, récompenses...) le samedi se dérouleront le concours de labour, le concours

de vélo fleuri, la ville décorée sera animée et le samedi soir aura lieu un grand concert avec le Groupe « Collectif Métissé »

Le dimanche, messe, visite officielle et corso fleuri se dérouleront au sein de la Ville, la soirée se terminera par une animation musicale.

D'ores et déjà, nous remercions toutes celles et ceux qui travaillent depuis des mois pour la réussite de cette grande fête de la ruralité.

Toutes les personnes souhaitant participer peuvent contacter la Mairie, un membre du Comité du Comice ou les délégués de communes ou de rues.